

L'ÉCHO DU FLEUVE



AVRIL 2026

**BONNE
LECTURE!**

Soirée pub spécial St-Patrick



Classe d'exercices



Distribution de tirs sur les étages



Mathieu



Mme Beauséjour



**Mme St-Cyr et
M. Desgagnés**

Décorations de Pâques sur les étages



**Jeux de société et cafés
aromatisés**



M. Vaillancourt



Mme Fortin

LES NOUVELLES EN BREF

JARDINS DU HAUT ST-LAURENT – AVRIL 2026

UN KIOSQUE DYNAMIQUE SUR LES BIENFAITS D'UNE BONNE NUTRITION

Le **26 mars dernier**, l'équipe du service de nutrition a profité de la tenue de leur kiosque annuel afin de distribuer de précieux conseils sur de bonnes habitudes alimentaires, éveiller nos papilles par de bonnes petites bouchées et nous offrir de belles recettes.

Plus de **74 participants** se sont arrêtées au kiosque! Les échanges ont été riches, et les questions nombreuses.

Merci à l'équipe du service alimentaire pour leur excellent travail et leur énergie. Grâce à elles, nous repartons avec de nouvelles idées pour bien prendre soin de notre santé!



TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Ce mois-ci, l'équipe d'entretien s'assurera du bon fonctionnement : du défibrillateur, des sècheuses, de la polisseuse et des ascenseurs. L'entretien préventif est également prévu pour les machines à glaçons.

Il va sans dire que le remplacement du matériel jugé inapproprié est évalué au fur et à mesure des inspections.

SEMAINE DES PROFESSIONNELS ADMINISTRATIFS — DU 19 AU 26 AVRIL

Du 19 au 26 avril, nous soulignerons la **Semaine des professionnels administratifs**. C'est une belle occasion de mettre en lumière ces personnes dont le travail, parfois discret ou dans l'ombre, est **essentiel au bon fonctionnement de notre CHSLD**.

Nous souhaitons tout particulièrement reconnaître le **travail des secrétaires et du personnel administratif**, qui, chaque jour, accueillent, organisent, coordonnent et soutiennent les équipes, les résidents et leurs familles avec professionnalisme et bienveillance.

À toutes et à tous, **merci pour votre engagement, votre efficacité et votre précieuse contribution** à la qualité de vie dans notre milieu. Votre travail fait une réelle différence, et nous tenons à le souligner chaleureusement.

NOMINATION – GESTION DES RISQUES

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de **Mme Véronique Gingras** à titre de **gestionnaire de risque**, en plus de ses fonctions actuelles de **conseillère en soins**. Par sa rigueur, son professionnalisme et sa connaissance du milieu, Mme Gingras contribuera à poursuivre et à renforcer une culture de sécurité et de qualité au sein de notre CHSLD.

Elle prend le relais de Mme **Carole Barbeau**, à qui nous adressons un **merci sincère et chaleureux** pour toutes ses années d'engagement et son précieux travail en gestion des risques. Son apport a été essentiel et grandement apprécié. Nous sommes heureux de souligner que Mme Barbeau **demeure au sein de l'organisation**, où elle continuera de mettre son expertise au service de tous.

Nous souhaitons beaucoup de succès à Mme Gingras dans ce nouveau rôle et remercions Mme Barbeau pour son dévouement remarquable.

SAVIEZ-VOUS QUE?

MESURES D'URGENCE – VOTRE SÉCURITÉ AVANT TOUT

La sécurité de nos résidents est une priorité constante. Évidemment, toutes les mesures sont en place au quotidien pour assurer leur protection et éviter qu'un tel événement ne se produise.

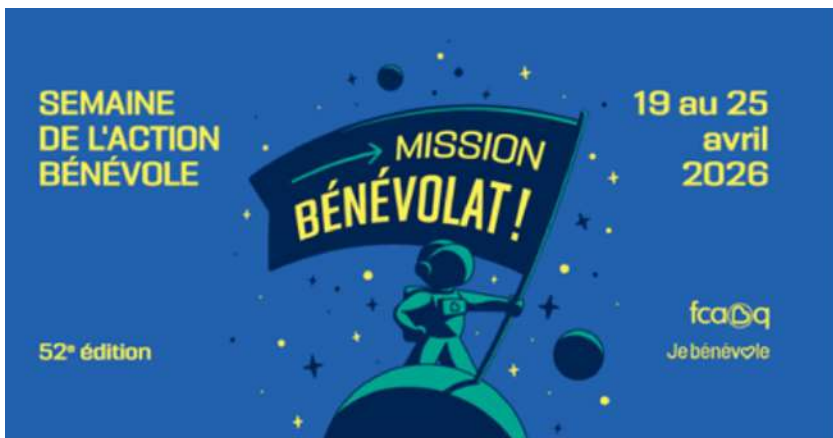
Advenant toutefois un sinistre nécessitant la relocalisation de l'ensemble ou d'une partie des résidents, la direction de l'établissement a conclu des ententes avec quatre CHSLD afin d'assurer un accueil sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Notre plan des mesures d'urgence est à jour et accessible aux premiers répondants, incluant les policiers et les pompiers, afin de permettre une intervention rapide et efficace.



Soyez assurés que tout est prévu pour agir avec rigueur, calme et bienveillance, dans le meilleur intérêt de nos résidents.

SARAH MARTIN
DIRECTRICE D'ACTIVITÉ
D'ÉTABLISSEMENT.



Merci à nos précieux bénévoles!

Le Service des loisirs des Jardins du Haut St-Laurent profite de la Semaine de l'Action bénévoles pour souligner le travail exceptionnel accompli par ces personnes de cœur au sein de notre établissement.

Le thème qui a été choisi cette année est *Mission : bénévolat*. Ce thème souligne que le bénévolat est une *mission collective* où *chaque geste, qu'il s'agisse de tendre la main, partager un savoir, écouter ou bâtir, contribue à transformer la communauté et à renforcer la solidarité*.

En effet, nos bénévoles sont des gens de cœur, qui sont présents au quotidien, et qui embellissent la vie de nos résidents de différentes façons, mais chacun à leur manière. Ils leur offrent de leur temps, de l'amour, de la chaleur humaine et des sourires.



Pour en savoir plus sur les bénévoles des JHSL

Aux Jardins du Haut St-Laurent, le bénévole peut effectuer différentes tâches, dont certaines passent parfois inaperçues. Voici donc quelques exemples des tâches de bénévolat qui peuvent être accomplies au sein de notre établissement :

- Assistance aux activités : montage et démontage de salles, transport des résidents, aide aux résidents pendant l'activité, préparation du matériel
- Accompagner un résident pour une sortie de loisir individuelle ou de groupe
- Support à la décoration des unités de vie
- Gestion du dépanneur ambulancier
- Visites individuelles à la chambre
- Visites d'accueil aux nouveaux résidents
- Participer à divers comités



La générosité et la disponibilité des bénévoles est un atout majeur pour l'établissement et une richesse pour nos résidents. Plusieurs activités de loisirs ne pourraient avoir lieu ou accueillir autant de résidents si nous ne pouvions compter sur leur présence. Chaque mois, plus de 120 heures de bénévolat sont effectuées. Que ce soit pour des activités individuelles, de groupe ou d'unité, nous pouvons compter sur des gens de cœur dévoués, qui donnent de leur temps généreusement et qui font une grande différence dans la vie de nos résidents !

L'équipe des loisirs tient donc à remercier chaleureusement ces personnes extraordinaires, qui changent le monde en bénévolant !





FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

Saviez-vous que...?

Les sommes amassées par la Fondation servent exclusivement à offrir un **Supplément de Bonheur** aux résidentes et résidents. Vos dons contribuent à rendre leur séjour plus agréable en optimisant leur confort, en embellissant des espaces communs, en offrant des services spécialisés, en participant à l'animation de leur milieu de vie et plus encore...

Vous donnez... ils reçoivent!

**La Belle Visite
Dr Clown**



**Embellissement des
espaces communs**



**Verticalisateur
pour la mobilité**



Un reçu d'impôt est émis pour tous les dons de plus de 20 \$

Une opportunité d'emploi qui se distingue !



L'équipe des loisirs est la recherche de :

Musiciens à temps partiel

Nos critères :

- Des musiciens et/ou chanteurs à l'aise de jouer devant public
- Prêts à s'investir quelques heures par semaine
- Tous les instruments sont les bienvenus !



25,42\$/l'heure

Pour plus d'informations ou pour poser votre candidature, svp contactez :

Elyse Bisson Gauthier
Récréologue

418-688-1221 poste 1821

ou

elyse.bisson-gauthier@cotejardins.ca

Le service des loisirs vous invite à son

Photobooth

DE PÂQUES

TOUT LE MOIS D'AVRIL

**RDV à la salle
polyvalente au
troisième étage**

AMIS, COLLÈGUES, FAMILLES,
RÉSIDENTS : OUVERT À TOUS!
PHOTOBOOTH EN LIBRE-SERVICE.
IMMORTALISEZ UN MOMENT AVEC UN
PROCHE.

Vous avez envie que
votre photo paraisse
dans le journal des
résidents? Envoyez-
nous la par courriel au
[mathieu.boulianne@ja-
rdins-hsl.com](mailto:mathieu.boulianne@ja-rdins-hsl.com).
Il nous fera plaisir de
la publier!



MANGEZ DES

BONBONS

POUR UNE

BONNE CAUSE!

4 VARIÉTÉS OFFERTES! (EN VIGUEUR...)
JUJUBES (GELÉES OU SURETTES),
JELLYBEANS ET CHOCOLATS!



5\$

TOUS LES PROFITS
SERONT REMIS À



Le Noël
du Bonheur
La vie n'a pas d'âge

CONTACTEZ: Le Service des loisirs au poste 6819 ou venez nous voir à notre bureau du 3^e étage

COMMENT LES VISITEURS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE NOTRE MILIEU DE VIE ?

Des suggestions du Comité milieu de vie des Jardins du Haut St-Laurent

Votre *Comité milieu de vie* souhaite sensibiliser les familles et les visiteurs de nos résidents sur le fait qu'ils peuvent jouer un rôle primordial dans la qualité et la vitalité du milieu de vie. Plusieurs proches de nos résidents se posent souvent la question sur ce qu'il est possible de faire, ou non, lors de leurs visites au CHSLD. Voici donc quelques exemples de petits gestes simples qui peuvent faire toute la différence pour votre proche hébergé, mais aussi pour les autres résidents :

PARTAGER UN REPAS AVEC VOTRE PROCHE

Nous vous suggérons de partager un repas ou une collation avec votre proche. Il est permis d'acheter votre repas à notre bistro du 2^e fleuve, de commander du restaurant ou d'apporter de bons petits plats de la maison (un micro-ondes est à votre disposition au *bistro*). Vous pouvez par la suite vous installer au salon du 2^e fleuve, au Grand salon ou à la Salle polyvalente du 3^e fleuve ou tout simplement à la chambre de votre proche. Vous êtes aussi autorisé à prendre une consommation alcoolisée si vous le désirez. Si le cœur vous en dit, offrez à un autre résident de vous accompagner! Il suffit d'aviser le poste de garde et de prendre connaissance des besoins particuliers du résident que vous invitez.



OCCUPER LES AIRES COMMUNES DE L'UNITÉ

Lors de vos visites à votre proche, n'hésitez pas à occuper les aires communes de l'unité de vie. Le salon, la salle à manger, le balcon sont des endroits que vous pouvez utiliser pour aller discuter ou faire une activité. Le salon du 2^e fleuve ainsi que la salle polyvalente ou le grand salon du 3^e fleuve sont aussi disponibles. Par votre seule présence, le milieu de vie s'anime et les relations sociales sont favorisées.





QUELQUES PETITS GESTES QUI PEUVENT TOUT CHANGER

Voici en rafales quelques idées de petits gestes simples qui peuvent ajouter de la vie dans notre milieu :

- Visitez votre proche avec un animal de compagnie
- N'hésitez pas à amener vos enfants et petits enfants aux Jardins du Haut St-Laurent
- Apportez votre instrument de musique pour égayer la journée des résidents de l'unité de vie de votre proche
- Jouer à un jeu (cartes, jeu de société, casse-tête, ballon, etc.) en incluant d'autres résidents de l'unité

PROFITER DES ESPACES EXTÉRIEURS

N'hésitez pas à vous rendre dans nos espaces extérieurs avec votre proche, mais aussi à y inviter d'autres résidents, toujours en avisant le personnel de soin de votre sortie. Une fois à l'extérieur, des balançoires sont disponibles ainsi que des espaces à l'ombre. Vous pouvez aussi utiliser les jeux disponibles, le BBO électrique ou tout simplement jardiner un peu.



PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS ORGANISÉES

Vous désirez contribuer à l'animation de notre milieu de vie mais vous ne savez pas comment faire? Voici quelques idées supplémentaires :

- Accompagnez votre proche aux activités offertes au calendrier des loisirs
- Conduisez d'autres résidents aux activités afin de leur permettre d'y participer
- Offrez votre aide aux animateurs en loisir
- Commanditez une activité de loisir (musicien, zoothérapie, massothérapie, etc.).

Pour information : 418-872-4936 #6819

L'équipe des loisirs s'agrandie



Saviez-vous qu'au cours de la dernière année, le nombre d'intervenants dans l'équipe des loisirs a doublé?



● Ce que ça signifie pour les résidents?

- Plus d'activités dans le calendrier
- Une hausse de la présence d'animations directement dans les unités de vie
- Une plus grande diversité des choix d'activités
- Une augmentation de la participation des résidents aux activités

● Des chiffres qui parlent

En février 2025, 1230 participations aux activités ont été enregistrées dans le mois. Pour février 2026, ce nombre s'élève à 2216 participations.

En février 2025, 65 activités ont eu lieu directement sur les unités de vie. Pour février 2026, ce nombre s'élève à 118.

En février 2025, 111 activités ont été prévues au calendrier mensuel. Ce nombre s'élève à 180 activités planifiées pour février 2026.

● En conclusion

Nous sommes fiers de cette belle évolution et continuons de redoubler d'effort pour embellir le quotidien des résidents. Notre équipe est à l'écoute de vos besoins et est toujours ouverte aux suggestions et aux nouvelles activités. N'hésitez pas à venir nous voir au bureau du 3^e étage ou à nous contacter au 418-872-4936 poste 6819.



Jamie et M. Harpin



M. Gravel, M. Plante, Jamie et Mathieu

 **BONNE ST-PATRICK!**



Jamie et M. Poirier



Roxanne et Amélie



Jamie et M. Lachance



Jamie et M. Mailloux



Jamie, Anne, Renée, Mathieu et Gaétane



Jamie, et M. Têtu



Jamie, Marie et Hamad

Vous êtes témoin
d'un beau moment. d'une activité ou
d'un geste qui fait la différence pour un résident?



N'hésitez pas à nous le partager, nous adorons
publier des images de ce que vivent nos résidents
dans leur milieu de vie!



Vous pouvez nous écrire au
amelie.desrochers@cotejardins.ca pour nous partager ce
moment

MESSAGE IMPORTANT

Bonjour,
Les orientations ministérielles relatives à la politique de lutte contre le tabagisme viennent appuyer notre engagement à promouvoir le bien-être de nos résidents en leur offrant un milieu de vie sain et sans fumée.

Nous souhaitons donc rappeler à toutes les personnes concernées l'obligation de respecter la distance minimale de **9 mètres de l'établissement**, telle qu'exigée par la loi. À cet effet, nous vous demandons de fumer uniquement dans les **zones autorisées** prévues à cette fin.

Nous comptons sur votre collaboration afin de contribuer ensemble à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de nos résidents.

Merci de votre compréhension et de votre engagement.
Cordialement,

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement



DISTRIBUTION DE TIRE D'ÉRABLE



Mathieu et Jamie



M. Desrosiers



Mme Goulet



M. Vincent



Mme Chabot



Mathieu et Linda



Renée et Sylvie

Merci au Comité des bénévoles des Jardins du Haut St-Laurent pour leur contribution qui a permis à tous de se sucrer le bec!



LES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN CHSLD

Les éducateurs spécialisés jouent un rôle crucial pour le quotidien des résidents en CHSLD. Ils sont particulièrement impliqués auprès de la clientèle ayant un trouble neurocognitif.

Lors d'un comportement de SCPD (symptômes comportementaux et psychologiques de la démence), les éducateurs spécialisés observent la situation en question et déterminent les facteurs qui y contribuent et l'atténuent. Ils définissent des interventions à privilégier pour réduire le comportement en intensité et/ou en fréquence. Votre histoire biographique, complétée à l'admission, les aide dans la sélection des interventions à privilégier, pour qu'elles vous correspondent personnellement. Il est possible que l'éducateur spécialisé qui vous est attribué, si la situation le requiert, vous contacte pour obtenir des informations supplémentaires, plus précises sur vous.

Les éducateurs spécialisés accompagnent également les équipes de soins dans l'application de la philosophie Milieu de vie et dans l'utilisation de l'Approche adaptée à la personne âgée. Ils offrent du soutien sur les unités de façon générale, mais aussi sous forme d'enseignement individuel ou en petit groupe.

Les éducateurs spécialisés jouent un rôle actif de premier plan pour votre qualité de vie en CHSLD. Votre bien-être est au cœur de toutes leurs interventions. Si vous avez des questions sur leur rôle, n'hésitez pas à leurs poser!

Sophie Roberge-Lemieux
Conseillère en soins infirmiers



La clientèle en CHSLD

La clientèle admise en CHSLD est variée, provient de différents milieux (domicile, RPA, hôpitaux, etc.) et requiert des soins d'intensité variable. Nous accueillons à Côté Jardins et aux Jardins du Haut-Saint-Laurent des personnes ayant une perte d'autonomie de nature et d'intensité variables et les interventions que nous mettons de l'avant pour pallier à leurs besoins sont toutes aussi distinctes.

Nous accueillons des personnes, en grande majorité, qui ont :

- Des contraintes physiques :
Par exemple : l'utilisation d'une aide à la mobilité, des besoins variables sur les activités de la vie quotidienne, une maladie chronique, etc.;
- Des pertes cognitives, légères à modérées ou sévères, avec ou sans symptômes comportementaux et psychologiques de la démence :
Par exemple : Entrer dans la chambre des autres, tenir des propos inappropriés, crier, répéter les mêmes mots, suivre les autres etc.;
- Des problèmes ou des troubles de santé mentale :
Par exemple : avoir une déficience intellectuelle, être atteint de maladie affective-bipolaire, etc.

La diversité des résidents, de leurs diagnostics et de leur parcours de vie, font en sorte que la clientèle admise sur les unités n'est pas toujours homogène. Lorsqu'un résident est admis au CHSLD, il est accueilli dans son identité et son unicité. Nous priorisons une approche milieu de vie : une approche centrée sur la personne et sur ses besoins, ancrée dans la bienveillance, tout est priorisant les soins les moins contraignants possibles. Malgré tout, vous pourriez voir des situations qui peuvent vous sembler loufoques, incongrues, ridicules ou encore scandaleuses. Ces situations peuvent vous sembler anormales, par exemple se parler seul, mais être attendues ou courantes avec certaines maladies. Dans un contexte de milieu d'hébergement, ces comportements font partis du quotidien. Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre pour que l'ensemble des résidents reçoivent les meilleurs soins possible, adaptés à leur besoin et basés sur des données probantes (littérature médicale).

Si vous êtes témoin de situations qui vous heurtent, n'hésitez pas à en parler à l'infirmière, à votre chef d'unité ou aux coordonnateurs d'activités. Ils pourront répondre à vos questions.

Sophie Roberge-Lemieux
Conseillère en soins infirmiers



Rester actif pour maintenir notre santé et prévenir le déconditionnement

Le déconditionnement, peut survenir quand on bouge moins, qu'on est moins stimulé ou qu'on reste souvent seul. Cela peut avoir des effets négatifs sur le corps, l'esprit et l'autonomie.

Heureusement, il existe plusieurs façons simples d'éviter cela, que ce soit seul, avec l'aide du personnel ou avec vos proches.

Bouger, un petit geste à la fois

- Faire sa toilette debout si c'est possible
- Bouger les bras et les jambes chaque jour, même assis ou couché
- Aider à faire son lit, plier ses vêtements ou arroser les plantes
- Marcher régulièrement, à l'intérieur ou à l'extérieur
- Participer aux activités physiques offertes par les loisirs, à son rythme



Bien manger et bien s'hydrater

- Choisir les aliments nutritifs, variés qu'on aime
- Boire souvent, même sans avoir soif
- Prendre des suppléments alimentaires lorsque c'est recommandé
- Garder une bonne hygiène de la bouche



Garder l'esprit actif et le cœur léger

- Avoir un bon sommeil pour se sentir reposé
- Faire des jeux ou des activités qui stimulent la mémoire et les idées
- Parler avec le personnel, les proches ou d'autres résidents pour éviter l'isolement



Chaque petit geste compte pour rester en forme et garder son autonomie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler avec une infirmière ou la chef d'unité.

Ensemble, on peut faire une grande différence.

Sarah Martin

Directrice d'activité d'établissement

GAGNANTS DU TIRAGE AU KIOSQUE DU MOIS DE LA NUTRITION



Les gagnants du tirage sont :

1^{er} prix : carte-cadeau Maxi de 20 \$: Mme Lise Savage, résidente

**2^e prix : carte-cadeau Maxi de 15 \$: Mylaine Defoy, préposée au service
alimentaire (Bistro)**

3^e prix : carte-cadeau Maxi de 10 \$: Stéphanie Gauthier, infirmière auxiliaire

Félicitations aux gagnants et merci de votre participation!

Le service de nutrition, poste 6838



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTĒ-JARDINS.inc.

Saison 3 - Épisode 3
L'approche de soins
adaptés aux traumatismes



Connaître ses droits est important

Le **code d'éthique** de votre établissement est **basé sur les droits des résidents** et les **valeurs** organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.



Droit des personnes en fin de vie : droit de refuser ou d'arrêter un soin

Vous avez besoin de soutien pour faire valoir vos droits? Plusieurs ressources sont disponibles.

Contactez l'intervenante sociale qui vous dirigera vers la meilleure ressource :

418 872-4936 poste 6828

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement
418 872-4936 poste 6873

Comité des usagers
418 872-4936 poste 6833

Conduites et attitudes attendues des intervenants:

- **Respecter le droit chez la personne apte à consentir**, de refuser ou arrêter un soin, peu importe la raison
- **S'assurer du caractère libre et éclairé** de la décision de refuser un soin ou de retirer son consentement
- **Prodiguer les soins nécessaires à assurer le confort du résident**, tout en respectant le choix du résident de refuser ou d'arrêter certains soins.

La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR
LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE
TIENDRA LE 30 AVRIL, DE 14H00 À 16H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec
les différentes ressources offertes dans votre nouveau
milieu de vie et échanger avec les professionnels qui
seront à la rencontre

Mme Catherine Gagnon, travailleuse sociale, vous
accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !

C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN MARS:

M. Normand Harpin

Mme Madeleine Hallé

M. Roméo Lemieux

Mme Denise Pichette

Mme Marie-Claire Girard

Mme Marie-Claire Marois

M. Marcellin Bélanger

M. Yves Cochenec

Mme Lise Robitaille



Anniversaires des résidents



Claudette Gagné	1409	1 ^{er} avril	Yvan Fortier	1512	17 avril
Denise Tessier	1554	3 avril	Lise Savage	1121-A	18 avril
Denise Pichette	2405	4 avril	Pierre Pageot	3437	19 avril
Françoise Pelletier	3300-A	5 avril	Carole Fortin	1427	19 avril
Estelle Beaudoin	3347	5 avril	Lorraine Conseiller	1401	19 avril
Louissette Tremblay	2216	7 avril	Yvette Touzin	2265-B	20 avril
Roger Renaud	2656	7 avril	Stella Amyot	2266-B	25 avril
Jean-Louis Duchesne	2660	9 avril	Paqueline Couture	3303	25 avril
Jean Rochon	3338	12 avril	Nicole Roy	2654	25 avril
André Thibodeau	3406	14 avril	Denise Martin	3412	27 avril
Jeannine Côté	2234	15 avril	Lise Houde	1128	27 avril
Marie-Claude Voyer	1411	17 avril	André Laperrière	2238	28 avril
			Michel Gagné	2605	29 avril

Anniversaires des bénévoles

Hélène Raymond

19 avril

IN MEMORIAM

Mme Nicole Boudreault	26 février
Mme Gilberte Beaudoin	6 mars
Mme Marie-Paule Paquin	16 mars
M. Raymond Forget	18 mars

Un grand merci à la médecin Hélène Gagné pour son soutien, son écoute attentive et sa grande humanité. Un grand merci également envers tous les membres du personnel médical et préposés du 3^e côté Fleuve ainsi qu'à ceux du condo du 2^e côté Fleuve de la résidence pour les bons soins prodigués, incluant toutes les personnes ressources du CHSLD Les Jardins du Haut St-Laurent.

Huguette Cyr, nièce de Mme Gilberte Beaudoin

Mme Gilberte Beaudoin
1929-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE
Bonheur!
AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS



FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhs-l-cj.ca www.fondationjhs-l-cj.ca



Moment de complicité entre Mme Plante et M. Beaupré



Messe avec l'abbé Blais



Déjeuner spécial^: crêpes au 2^e Quartier avec Mme Daoust

Jeux de quilles avec M. Labrie



Mme Giroux et Jamie

Activité de *Tous en chœurs!*



Atelier de peinture au Bosquet avec M. Boisvert



Mme Turcotte au piano



Coloriage collectif au 2e Fleuve





COMITÉ DES USAGERS

Caroline Filiatrault
Marie Doyon
Linda Morissette
Jean R. Gagnon
Claire Bédard

Pour communiquer avec nous:
418.872.4936, poste 6855



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

**BESOIN D'AIDE OU
D'INFORMATIONS ?**

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)



Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance



418-780-2280 (ABUO) - Ligne Interne